

Nos engagements en fin d'exploitation

Une centrale agrivoltaïque est exploitée pour une durée d'environ 25 ans. En fin d'exploitation, Voltalia s'engage à **démanteler et remettre en état le site dans son état originel**. Nous assurons l'ensemble des opérations pour la remise en état du site et la gestion de la collecte de l'ensemble des équipements pour le recyclage. Au même titre que les panneaux solaires, aujourd'hui recyclés à plus de 95%, tous les autres éléments d'une centrale font l'objet d'un processus de valorisation ou de recyclage optimisé (structures en métal, câbles, postes préfabriqués contenant les onduleurs, cellules, transformateurs...).

Votre interlocutrice Voltalia



Sophie Benchimol
Cheffe de projets

Contactez-nous :



engage-voltalia.boreal-is.com/portal/engagevoltalia

Voltalia, qui sommes-nous ?



Acteur français présent dans une vingtaine de pays, comptant près de 400 salariés en France, Voltalia a une approche locale profondément ancrée dans son ADN. Cela se traduit à travers sa collaboration avec des prestataires et fournisseurs locaux, mais aussi et surtout en entretenant des relations de confiance à long-terme avec l'ensemble des parties prenantes impliquées dans le développement de ses projets éoliens, solaires, hydroélectriques et biomasse.

Ainsi, Voltalia assure un suivi continu depuis l'identification des projets, leur construction, leur exploitation, jusqu'à leur démantèlement et prend à cœur le renforcement et la pérennité des liens avec les acteurs du territoire d'implantation.

Pour mener à bien ses projets agrivoltaïques, Voltalia a constitué un pôle agricole interne, qui a vocation à travailler en étroite relation avec les agriculteurs afin de co-construire des projets pérennes répondant aux problématiques des exploitations. Le pôle agricole participe également à la mise en place de démarches de recherche et développement et est à l'initiative de partenariats avec des instituts techniques et scientifiques reconnus (IDELE, INRAE, Alysé élevage) dans une logique de suivi de projets et de production de références scientifiques.

www.voltalia.com

CONTACT :
VOLTALIA Direction Opérationnelle : 45, impasse de la Draille, Parc de la Duranne, 13100 Aix-en-Provence
Cheffe de projets basée à Nantes : Sophie Benchimol - s.benchimol@voltalia.com - Tél : 06 59 20 47 26

Projet aquavoltaïque de la Millasserie Morannes sur Sarthe – Daumeray (49) & Notre-Dame-du-Pé (72)

Valérie et Pierre Zimmerman ont créé et gèrent depuis une trentaine d'années la ferme aquacole d'Anjou, une exploitation piscicole innovante. En 2022 ils s'intéressent à l'agrivoltaïsme et entrent en contact avec Voltalia pour étudier la faisabilité d'une centrale photovoltaïque sur leurs étangs.

Ce projet très novateur rencontre plusieurs défis dans le développement: spécificités de l'activité piscicole, vidanges régulières des bassins, structures et technologies nouvelles, premier projet agricole photovoltaïque sur plan d'eau de la région...

Le projet a été présenté aux conseils municipaux de Notre-Dame-du-Pé et Morannes sur Sarthe – Daumeray en fin d'année 2022. Les élus ont montré un certain intérêt pour cette démarche et ont alors délibéré favorablement pour le lancement des études.

La ferme aquacole regroupe 25 ha de surface agricole utile, avec une vingtaine d'étangs et des prairies. La zone d'études se concentre sur les plus grands étangs, pour environ 10 ha. En apportant des solutions aux problématiques d'évaporation de l'eau et de prédation, le projet vise à pérenniser l'activité piscicole en totale adéquation avec les principes de l'agrivoltaïsme.

Les études environnementales (faune, flore, paysage, agriculture etc.) ont été lancées fin 2023 et un comité de projet rassemblant des élus du territoire s'est tenu en juillet 2024. Par cette lettre d'information nous tenons à vous partager les principales caractéristiques du projet, ainsi que des modalités d'information et de concertation que nous mettons à votre disposition.

Les associés de la ferme aquacole (Carole Bris, Pierre et Valérie Zimmermann) ainsi que l'équipe Voltalia vous souhaitent une bonne lecture et restent à votre écoute pour de plus amples renseignements.



Carole Bris, Pierre et Valérie Zimmermann

Crédit photo: Voltalia - Imprimé sur papier recyclé FSC - Ne pas jeter sur la voie publique

Permanence d'information le 11 février 2025, au salon des Mariniers à Morannes sur Sarthe – Daumeray entre 17h et 20h.

L'agrivoltaïsme et l'aquavoltaïsme, qu'est-ce que c'est ?

L'agrivoltaïsme est la combinaison entre une production agricole principale et une production photovoltaïque secondaire au bénéfice de la production agricole.

La centrale agrivoltaïque implantée en zone agricole est une partie intégrante de l'exploitation. Conçue comme un outil de production apportant des services à la production agricole, elle est adaptée aux différents systèmes de production existants ou projetés.

Dans le cadre du projet de la ferme aquacole d'Anjou, il s'agit d'un système de production piscicole en eau douce, où une quinzaine d'espèces sont élevées pour le repeuplement des cours d'eau, l'ornement ou la consommation humaine. Les panneaux solaires seront implantés en ombrière au-dessus des étangs. Additionnant les composantes d'une production aquacole et photovoltaïque, le terme d'aquavoltaïsme est parfaitement adapté pour cette centrale de la Millasserie.

Comment s'informer ?

Tout au long de la vie du projet, des actions seront mises en œuvre pour que les populations de Morannes sur Sarthe – Daumeray et Notre-Dame-du-Pé soient tenues informées des avancées du projet. La diffusion de cette première lettre d'information dans les boîtes aux lettres des deux communes en fait partie.

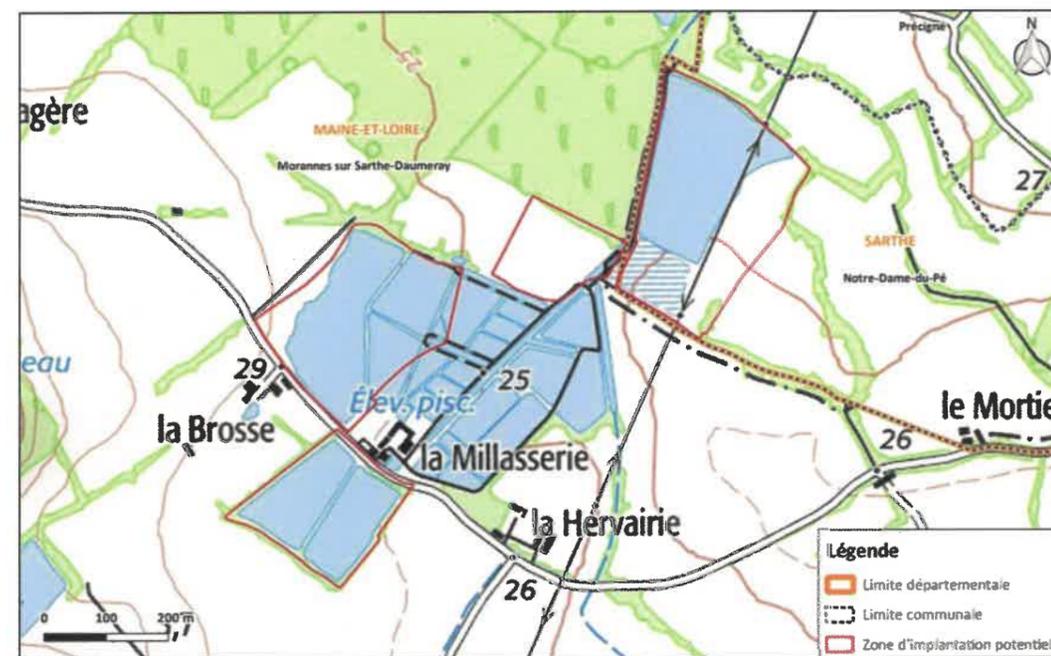
Des temps d'échanges avec vos élus (1^{er} comité de projet en juillet 2024 à Morannes, 2^{ème} prévu en janvier 2025 à Notre-Dame-du-Pé) permettent un dialogue contribuant à construire un projet bénéficiant et s'adaptant au mieux au territoire dans lequel il s'inscrit.

Une **permanence d'information** sur le projet se tiendra le **mardi 11 février 2025 au salon des Mariniers, Grande Rue à Morannes sur Sarthe entre 17h et 20h**. Nous vous y accueillerons avec les pisciculteurs pour un instant convivial, afin de vous détailler davantage ce projet et répondre à vos interrogations.

Calendrier prévisionnel



Le projet aquavoltaïque de La Millasserie



Localisation de la zone d'études, Morannes sur Sarthe – Daumeray & Notre-Dame-du-Pé

Les bénéfices de l'activité de la ferme aquacole

- Les structures aquavoltaïques entraîneront une **diminution de l'évaporation de l'eau de l'ordre de 30%**, correspondant à un volume gagné d'environ 20 000 m³ par an.
- Elles assureront la **protection des plans d'eaux contre la chaleur excessive en été**, avec une réduction de 5 degrés des températures maximales (de 32 à 27°C)
- Par ailleurs, elles permettront une **limitation du développement des maladies** grâce à une plus faible variation de la température de l'eau au printemps.
- Enfin, une **réflexion est engagée sur les moyens de protection contre le Grand Cormoran**, redoutable prédateur en pisciculture.

Le saviez-vous ?

Le mot étang vient du vieux français « estanchier » qui veut dire barrer. C'est un plan d'eau artificiel de faible profondeur (1 m de profondeur en moyenne) aménagé par l'homme pour la pisciculture. L'étang produit naturellement les plantes et les algues qui alimentent les poissons. La pêche se fait en asséchant chaque étang une fois par an, à la saison hivernale.

